

4 bonnes raisons de dire OUI

1



Plus de propreté publique

La taxe fixe a pour avantage de décourager les comportements inciviques. Il est donc incensé d'évacuer clandestinement ses déchets dans la nature, alors que chaque ménage a automatiquement droit à la fourniture d'un nombre

déterminé de sacs jaunes et à un nombre de kg et de levées de son conteneur vert.

2

Plus de recyclage

Plus de 50 % du poids de votre sac jaune (= déchets organiques) sera recyclé par biométhanisation, procédé permettant la production d'électricité, de chaleur et de compost.

3

Maintien des coûts

Pas d'augmentation de la taxe urbaine annuelle.

4

Plus de respect de la législation

tant environnementale que du travail. En effet, le conteneur à puce répond à des meilleures conditions de travail pour le personnel de collecte.

La collecte du conteneur vert a lieu **le même jour** que le sac jaune, le sac PMC et les papiers cartons mais une semaine sur deux. Le nombre de vidanges et les quantités de déchets organiques collectées sont enregistrés et sont limités à un maximum de **26 levées** par an et **50 kg par an, par habitant**. Un conseil: ne sortez votre conteneur vert que quand il est plein!

Une demi-tonne de déchets ménagers par an, par individu.



C'est trop!

Savez-vous qu'en moyenne chaque citoyen de la zone Intradel produit +/- 450 kg de déchets ménagers par an! Soit plus d'un kilo par jour.

Plus de 240 kg par habitant sont déjà recyclés chaque année grâce aux collectes en porte-à-porte de PMC (sacs bleus), papiers-cartons, bulles à verre et grâce aux recyparcs qui ont inscrit le tri dans les habitudes des ménages.

Les déchets ménagers appelés « résiduels » représentent annuellement 175 kg par habitant. Ils sont actuellement valorisés par incinération à Herstal pour être transformés en énergie électrique.

C'est bien, mais... 50% de ces déchets résiduels sont organiques et biodégradables. Ils peuvent être recyclés par biométhanisation, un procédé permettant la production d'électricité, de chaleur et de compost.

Grâce à la nouvelle collecte sélective des déchets organiques, le recyclage au sein de notre région s'en verra encore nettement amélioré.

E.R.: Roger Croughs, Directeur général, Port de Herstal-Pré Wigi à 4040 Herstal. Imprimé sur papier recyclé.



LA COLLECTE DES ORGANIQUES

Un service supplémentaire sur base volontaire!



Infos au
04 240 74 74



Un conteneur « vert » pour vos déchets organiques

L'Echevin de la propreté publique de la Ville de Liège et Intradel proposent aux Liégeois qui le souhaitent et qui en font la demande, un nouveau service: la mise à disposition d'un conteneur à puce destiné à la collecte des déchets organiques.

Bientôt, à votre demande, Intradel vous remettra un conteneur à puce vert pour vous aider à mieux gérer vos déchets.



40L: volume conseillé pour 1 personne

140L: volume conseillé pour 2 personnes

240L: volume conseillé pour plus de 2 personnes

Ce nouveau service de collecte des déchets organiques est fourni uniquement sur base volontaire des ménages. Ce n'est donc pas une obligation.



Chaque conteneur est muni d'une « puce » électronique permettant au camion de collecte de l'identifier avant le pesage et la vidange.

Les déchets organiques dans le conteneur

VERT



Les déchets organiques:

- les restes de repas
- épluchures de fruits et légumes
- marcs de café et sachets de thé (pas de capsules métalliques type «nespresso»)
- coquilles d'œufs, de noix, de moules,...

Les petits déchets de jardin:

- plantes d'appartement
- herbes, branchages, tontes,...
- fleurs fanées,...

Les autres déchets:

- papiers essuie-tout
- mouchoirs et serviettes en papier
- aliments périmés (**sans emballages**)
- litières **biodégradables**

Vos déchets organiques peuvent être emballés dans des sachets en papier (ex : sac de pain) ou biodégradables.

Sont strictement interdits

- films plastiques
- lingettes
- emballages plastiques
- langes d'adultes
- litières non-biodégradables,...

Les déchets résiduels dans le sac **JAUNE**

= tout ce qui n'est pas repris dans le cadre des services de collectes sélectives mis à la disposition de la population (collectes d'organiques, de P.M.C, de papiers-cartons, recyparcs, bulles à verre, encombrants).

Exemples

- plastiques souillés (ex: barquettes, pots de yaourt,...)
- papiers d'emballages alimentaires (ex: emballage de charcuterie)
- vieux textiles inutilisables
- langes d'adultes
- litières non-biodégradables
- cotons-tige, serviettes hygiéniques, lingettes
- cheveux, poils de chien
- barquettes en plastique et en frigolite
- poussières
- cendres froides
- ...



Qu'allez-vous payer ?

Votre taxe urbaine annuelle... ni plus ni moins !

Pour rappel, celle-ci vous donne déjà droit à un service minimum comprenant :

- La collecte hebdomadaire en porte-à-porte des déchets résiduels ménagers, des PMC et des papiers-cartons
- La fourniture d'un nombre déterminé de sacs jaunes adaptés à la collecte des déchets ménagers résiduels
- La collecte mensuelle en porte-à-porte des encombrants
- L'organisation, à la demande et en collaboration avec les comités de quartiers, de la collecte des déchets verts
- L'accès au réseau des recyparcs (y compris le recyparc mobile) et des bulles à verre
- L'organisation de la collecte des déchets dangereux dans les quartiers
- Le ramassage annuel des sapins de Noël

A cette liste s'ajoute donc, si vous en exprimez la demande, un service supplémentaire: la collecte des déchets organiques.

Envie d'en savoir plus ?

Participez aux RÉUNIONS D'INFORMATION :

- Mercredi 9 mars à 19h30, au Foyer culturel de Chênée, rue de l'Église 1-3, 4032 Chênée
- Jeudi 10 mars à 19h30, au Club des retraités de Rocourt, chemin du Bois, 4000 Liège
- Lundi 14 mars à 19h30, à la Maison Intergénérationnelle de Burenville, bld Sainte Beuve 31b, 4000 Liège
- Mardi 15 mars à 19h30, au Club des retraités de Saint-Léonard, Parc du Potay, 4000 Liège
- Mercredi 30 mars à 19h30, au Club des retraités de Cointe, chaussée chant des oiseaux 2, 4000 Liège
- Mardi 12 avril à 19h30, au Château de Peralta, rue de l'hôtel de ville 6, 4031 Angleur
- Mardi 19 avril à 19h30, au Club des retraités de Jupille, rue Pocheteux 147, 4020 Liège

Intéressé par la collecte des déchets organiques ?

- Remplissez le formulaire d'inscription ci-dessous et renvoyez-le à l'Echevinat de la Propreté publique - Feronstrée 86 , 5ème étage à 4000 Liège.
- Remplissez le formulaire d'inscription en ligne sur www.liege.be

• **Date limite d'inscription: le 15 mai**

Demande d'un conteneur pour la collecte des déchets organiques

Nom et prénom du chef de ménage :

Numéro de registre national :

Taille du ménage : o Isolé
o 2 personnes
o + de 2 personnes

Rue :

N° : Code postal :

N° de téléphone :

Capacité du conteneur souhaitée :
o 40 litres o 140 litres o 240 litres

